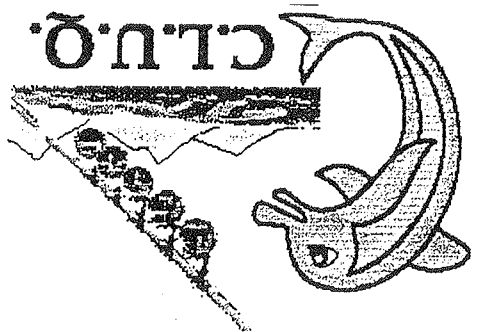


COMITE DE LIAISON DES UNIONS DE QUARTIER DE GRENOBLE  
6, rue du 4 Septembre - 38000 GRENOBLE  
TEL/FAX : 04.76.87.64.67.

*Printemps 2001*

*Blanc*

*lune*





# ADRESSE À MONSIEUR LE MAIRE ET À SON ÉQUIPE

Stéphane JAY, il y a cent ans proclamait en présentant son programme à la tête de la Mairie :

• "la fortune d'une ville ne se décrète pas : ce sont toujours la bonne volonté des citoyens, leur génie, commercial et industriel, qui en décident. Et à ce point on ne peut douter de l'esprit d'entreprise, de l'initiative de nos concitoyens. L'hommage m'est agréable à rendre : plus que les administrations encore, les habitants de la cité ont collaboré à l'élaboration dans des projets utiles et à leur mise en oeuvre".

Les dossiers avaient noms : Caserne de Bonne ..., Tramway, ... Palais de Justice, Vie dans les quartiers anciens, éclairage ... etc ...

Vous entamez l'an I d'un nouveau mandat. Nous voulons que ce soit l'an I d'une participation authentique des habitants citoyens à la vitalisation de notre ville. Vous avez été élu pour être le Chef d'orchestre, pour animer et conduire, mais sans musiciens ou est la symphonie ? Nous avons déjà travaillé ensemble, déjà nous avons mesuré la difficulté qu'il y a à promouvoir une participation effective et efficace dès la conception des projets. Cette expérience nous a fait découvrir une volonté réciproque de réussir en ce domaine et aussi que l'on ne peut se satisfaire d'approximations : Il nous paraît nécessaire de définir une méthode de travail précise qui nous oblige mutuellement, de la mettre en oeuvre et à termes fixes de la remettre en cause.

Aujourd'hui nous vous remettons ce "livre blanc" qui vient s'ajouter à ceux que vous présenteront chacune de nos Unions de Quartier. Il est le résultat d'une synthèse rassemblant les points communs émanant des quartiers et les réflexions issus des travaux des commissions du CLUG. Au seuil de ce nouveau mandat, c'est une part de souhaits et de rêve que nous vous proposons, des axes de travail, des pistes à explorer pour qu'il fasse bon vivre pour chacun dans une ville dynamique ouverte au monde qui vient.

Merci de votre présence ici aujourd'hui, c'est l'esprit grand ouvert sur ce que nous devons construire ensemble que nous vous accueillons.

C'est l'an I.

Grenoble, le 17 Mai 2001

Maurice FOURNIER



# COMMISSION VIE SOCIALE ET CULTURELLE

## 1. LES AGES DE LA VIE :

- ◇ **Crèches** : Les permettre à tous - attention au coût et à la souplesse horaire.
- ◇ **Age scolaire** : Ouvrir l'école sur le quartier et le quartier sur l'école - PEL - CEL nous semblent des propositions à développer.
- ◇ **Adolescence** : Mettre en synergie toutes les structures susceptibles d'accueillir les adolescents - Assumer une bonne lisibilité de leur champ d'activité respectif.
- Par ailleurs, créer, soutenir, développer les clubs sportifs de proximité.
- ◇ **Parents** : L'expérience des "lieux de parentalité" est à développer. Des moyens (locaux entre autres) doivent être mis en oeuvre
- ◇ **Personnes âgées** : Préférer toutes les formules permettant de sauvegarder une autonomie active et la participation effective des familles.
- ◇ **Handicapés** : Assurer la "continuité" des itinéraires de déplacements et l'accessibilité de tous les lieux publics et de convivialité - Une aide au "privé" peut être envisagée dans ce domaine.

## 2. VIE CULTURELLE

- ◇ Grenoble, riche en Musées et en bibliothèques est pauvre en théâtre et inexistant en Auditorium. Dans tous ces domaines si un établissement de prestige est nécessaire, il faut être très attentif à une offre et à des réalisations locales très proches des quartiers. Cargo, enfin ... Quelle concertation sur la programmation ?
  - ◇ Centre ville historique :  
Le départ de "la Justice" pose le problème de la vitalisation du centre ville - l'utilisation à venir du Palais du parlement et de l'Hôtel Lesdiguières sera primordiale. Pour cela la concertation en ce domaine est à développer dans cet objectif.  
Par ailleurs les richesses architecturales du centre historique doit y contribuer : les conventions "cours et passages" sont à promouvoir (éventuellement voir à créer des conventions avec les commerçants) l'éclairage doit valoriser les bâtiments.
  - ◇ Sur le plan sportif, les pôles sportifs attractifs (patinoire, grand stade ...) sont nécessaires. Mais il est urgent de créer et de dynamiser des structures de quartier (gymnases, mini-stades ...) etc.
- Constat** : La pauvreté du centre ville en structures socioculturelles

**Jumelages** : Regard ouvert des habitants sur le monde - Abandonner les "jumelages de notables" au profit de jumelages de quartiers, ...



# COMMISSION TRANSPORTS - CIRCULATION

Pour une application de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie et du PDU.

Quelles propositions la commission peut-elle soumettre aux élus afin qu'elles soient mises en œuvre au cours de leur mandat ? Je propose de prendre les six orientations qui sont inscrites dans la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie et qui définissent avec précision le Plan de Déplacement Urbain.

## - 1 ° La diminution du trafic automobile.

Ces cinq mots n'ont qu'une seule signification et ils ne supportent aucune autre interprétation. À Grenoble certains disent oui au PDU mais seulement après avoir terminé le périphérique qui protégera la ville de la circulation de transit. Ils sont opposés à la loi et ils souhaitent en différer l'application. Je demande plutôt que nous nous engageons clairement dans la mise en œuvre du PDU.

## - 2 ° Le développement des transports collectifs et des moyens de déplacement économiques et les moins polluants, notamment l'usage de la bicyclette et la marche à pied.

Le 29 janvier 1996, le SMTC a décidé d'engager une étude de faisabilité d'une troisième ligne de tramway qui trait de Seyssins au domaine universitaire en passant à Grenoble par les boulevards. Le 24 mars 1997 le SMTC a décidé, avant de réaliser cette ligne de tramway, d'entreprendre la « redynamisation » des principales lignes du réseau. Aujourd'hui les lignes 1, 11, 5 et 3 sont redynamisées et la ligne 1 a augmenté sa clientèle de 40%. Il faut poursuivre avec la ligne 31 sud et la directissime de Meylan.

Poursuivons et achevons ce programme avant de réaliser la troisième ligne de tramway. Alors nous disposerons d'un vrai réseau de transports en commun en site propre associant tramway, trolleybus et bus.

À Grenoble l'usage du vélo reste timide et le PDU n'est guère ambitieux. Actuellement l'effort porte sur la réalisation de parcs afin d'empêcher les vols qui sont un frein à la pratique

du vélo en ville. Le PDU demande que des efforts d'information et d'incitation soient faits en direction des étudiants et des scolaires. La marche à pied doit retrouver toute sa place dans notre ville et les parcours des piétons seront sûrs, agréables et directs. Après des décennies d'adaptation de la ville à la voiture donnons maintenant plus d'attention et de moyens aux différents parcours des cyclistes et des piétons. Le mouvement est engagé, poursuivons le.

## - 3 ° L'aménagement et l'exploitation du réseau principal de voirie, afin de rendre plus efficace son usage, notamment en l'affectant aux différents modes de transport et en favorisant la mise en œuvre d'actions d'information sur la circulation.

Dans un réseau de voiries urbaines où la circulation générale mêle véhicules individuels, transports en commun et vélos, les transports en commun sont tellement ralentis qu'ils ne conservent que la clientèle captive et les cyclistes sont sous la menace de l'accident. La voirie sera répartie plus équitablement entre les transports en commun, les vélos et les voitures.

Mettons les transports en commun en site propre et donnons leur la priorité aux feux afin qu'ils puissent entrer en concurrence avec la voiture. Généralisons rapidement

L'affectation de voies réservées aux transports en commun. L'information sur les déplacements sera développée, elle concerne les clients des transports en commun qui apprécient beaucoup le fait de connaître le temps d'attente du tramway ou du bus. Elle concerne aussi les automobilistes qui seront bientôt guidés, par différents systèmes techniques, dans la recherche de l'itinéraire le plus facile. L'information est une dimension des déplacements qui a été très négligée, développons la en direction des clients des transports en commun et des automobilistes.

**- 4 - L'organisation du stationnement sur le domaine public, sur voirie et souterrain, notamment la classification des voies selon les catégories d'usagers admis à y faire stationner leur véhicule et les conditions de sa tarification, selon les différentes catégories de véhicules et d'utilisateurs en privilégiant les véhicules peu polluants.**

La question du stationnement a longtemps fait polémique mais aujourd'hui la nécessité du stationnement payant s'impose à tous. Au centre ville la zone orange introduit une certaine rotation des véhicules en stationnement qui facilite l'accès en voiture aux commerces et aux services. La zone verte donne aux résidents la priorité pour stationner sur la chaussée. Ceux qui viennent travailler au centre ville doivent soit mettre leur véhicule dans les parcs de stationnement en ouvrage soit le laisser dans un parc relais et emprunter les transports en commun.

Un des problèmes du centre ville est son élargissement, de l'Ille Verte à Bertiat et de l'Isère aux boulevards. C'est la conséquence directe du passage de la région urbaine de 115 communes en 1970 à 157 aujourd'hui. Le centre de Grenoble est celui d'une agglomération d'environ 400 000 habitants et d'une région urbaine de 620 000 habitants. En conséquence tous les quartiers au nord des boulevards deviennent des quartiers de centre ville, mais les habitants hésitent devant cette évolution. Les différents tarifs de stationnement doivent privilégier les véhicules peu polluants. La demande de parcs relais associés aux transports en commun est forte dans l'opinion et il est essentiel de s'engager rapidement dans leur réalisation.

**- 5 - Le transport et la livraison des marchandises de façon à en réduire les impacts sur la circulation et l'environnement.**

La préparation du PDU a donné lieu à quelques réunions avec les professionnels et l'idée d'un centre de distribution urbaine (CDU) a été évoquée. Le principe est de regrouper sur une plate forme unique les marchandises et d'optimiser les tournées de distribution dans le centre ville. Mais les transporteurs étaient partagés et l'accord entre les différents acteurs concernés ne s'est pas réalisé. Le PDU propose seulement de créer un groupe de travail « *marchandises* » dans le cadre de la mise en œuvre du PDU. Le travail est à reprendre.

**- 6 - L'encouragement pour les entreprises et les collectivités publiques à favoriser le transport de leur personnel notamment par l'utilisation des transports en commun et du covoiturage.**

Plusieurs entreprises ont pris des initiatives intéressantes et l'UVAHQA a organisé jeudi 25 janvier 2000 une rencontre/débat avec Ludovic Tchoullhan de ST Microélectronics et Bruno Ribart représentant les entreprises réunies dans Prozistr. Le premier a décrit le Plan de Déplacements d'Entreprise imaginé pour inciter les salariés à utiliser les transports en commun et le vélo. Les entreprises de Prozistr ont obtenu des pouvoirs publics la mise en œuvre, pendant un an, d'une navette. Les autres employeurs doivent les imiter.

Michel Destot, dans son programme du premier tour, a inscrit cette proposition « *Inciter les entreprises locales, privées et publiques, à généraliser les plans de déplacement d'entreprise. La Mairie et ses satellites donneront l'exemple dès 2001* ». C'est la reprise des termes de la loi et nous veillerons à l'application de cette promesse. L'amélioration du PDU se fera par sa mise en œuvre et non en polémiquant sur ses insuffisances.



## **Pour une accessibilité générale des transports en commun grenoblois et de la gare SNCF**

Le 24 mars 1997 le SMTc a décidé, avant d'engager la réalisation de la troisième ligne de tramway, de moderniser les principales lignes du réseau. La ligne numéro 1, qui relie le Pont de Claix aux trois Dauphins à Grenoble, était la plus importante du réseau et elle perdait régulièrement des clients, elle a donc été la première ligne choisie pour être « *redynamisée* ». Les travaux ont été réalisés au printemps 1998 et elle a été inaugurée en septembre 1998. En juin 1999 le SMTc a demandé une évaluation, celle-ci a été réalisée après environ un an de fonctionnement, en novembre et décembre 1999. Aujourd'hui cette ligne a augmenté sa clientèle de 40 % et les usagers attribuent ce succès à quatre facteurs qu'ils classent selon un ordre de préférence : *la fréquence, la rapidité, le confort et l'accessibilité*.

Cette demande d'accessibilité formulée par les clients a été entendue, depuis longtemps, par la société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise (SEMITAG) qui en a fait un de ses principaux objectifs. Les deux lignes de tramway puis les lignes 1 et 11 ont permis d'étendre la part du réseau qui est accessible. En 1999 à l'initiative de l'association des paralysés de France, la SEMITAG a été récompensée, par le jury des Victoires APF sur le handicap, pour sa politique d'accessibilité des transports publics.

Cette politique d'accessibilité du réseau des transports en commun grenoblois doit se poursuivre. La recherche de l'accessibilité commencera dans l'approche des piétons vers chaque station des transports en commun, elle sera effective avec la construction de quais et il est nécessaire qu'elle soit prolongée jusqu'à la gare de Grenoble. La SNCF installera prochainement un ascenseur qui reliera la salle des pas perdus au passage souterrain menant aux différents quais. Mais la pose d'ascenseur sur les autres quais relève du propriétaire des rails, Réseau Ferré de France, qui est sollicité par d'autres villes pour des travaux comparables. Enfin la ville envisagerait d'installer un ascenseur pour desservir le passage souterrain et favoriser la circulation des piétons entre la place de la gare et Europole.

Nous souhaitons que l'accessibilité des principales lignes du réseau des transports en commun se poursuive jusqu'à la gare de Grenoble et à ses quais. Cette continuité dans l'accessibilité sera une caractéristique forte du transport public grenoblois.

**Le CLUQ demande que la ville de Grenoble fasse de la pose de ces ascenseurs une priorité afin que la gare SNCF soit, dans un délai raisonnable, accessible à tous.**



## COMMISSION URBANISME

Le Projet Urbain qui fixe le cadre du développement de la ville de Grenoble à l'horizon 2020 - et dont l'élaboration a duré près de 5 ans - a été adopté par le Conseil Municipal le 12 juillet 2000.

La concertation entre les responsables municipaux et les représentants des Unions de Quartier devait se poursuivre à partir des propositions des uns et des autres.

Depuis le 11 Mars 2000 - journée de conclusion des 8 "Jeudis du Projet Urbain" - aucune réunion n'a eu lieu, et les "actions d'évaluations pour s'adapter à la durée et s'enrichir d'apports nouveaux" - selon les termes de la "démarche" décrite dans le Projet - n'ont pas été engagées.

Après avoir remis à la Municipalité leurs "Réflexions sur un projet urbain pour les quartiers du sud de Grenoble" le 14 Mai 2000, les 7 "Unions de Quartier du sud" n'ont été reçues en Mairie que le 18 Janvier 2001, pour prendre connaissance des réponses aux questions qu'elles avaient posées. Les informations fournies par les responsables municipaux restent très insuffisantes pour éclairer les habitants sur les actions engagées par la Ville en matière d'urbanisme dans ce secteur, et lancer la concertation sur les projets envisagés.

Beaucoup reste donc à faire pour que les Unions de Quartier et le CLUG soient véritablement associés - comme ils en ont précisé les modalités dans leur "Petit glossaire" du 14 Décembre 2000 - au processus de réalisation du Projet Urbain.

L'analyse des bases sur lesquelles sont fondées les grands axes de la politique d'urbanisation engagée pourrait servir de point de départ.

Trois postulats avaient été énoncés en 1996 :

- La ville centre se dépeuple et l'habitat se disperse en périphérie.
- Inversement, l'activité et les emplois se concentrent au coeur de l'agglomération.
- Il en résulte une explosion du nombre des déplacements et un encombrement de la ville par les automobiles.
- Ces affirmations ont servi de justification au choix de "densifier l'habitat" et de "reconstruire la ville sur la ville"
- Or, il s'avère que les trois hypothèses avancées sont inexactes : Grenoble a retrouvé des habitants entre 1990 et 1999.
- L'emploi régresse dans la ville centre depuis 25 ans.
- Le nombre de déplacements dans l'agglomération ne cesse de diminuer depuis 1975.

Cela remet donc en cause l'objectif d'augmenter la population d'une ville qui, avec 150 000 habitants pour 18 km<sup>2</sup> est déjà l'une des plus "densifiées" de France.

Le débat mériterait d'être enfin ouvert.

D'autres sujets auraient dû être présentés dès la phase initiale de leur étude, avant même qu'il soit envisagé de les traiter : la politique de répartition des logements sociaux dans les quartiers, le réaménagement et le devenir du Cargo, la création du Grand Stade, par exemple.

La démocratie participative est exigeante.

En matière d'urbanisme, les habitants ont le droit à l'information et d'exprimer leur avis.

Il serait bon qu'ils soient aussi écoutés.

\*\*  
\*

# OBSERVATOIRE DES FINANCES MUNICIPALES

Pas plus que dans les autres domaines de l'action municipale, la concertation - telle que les Unions de Quartier et le CLUG l'ont définie dans leur "Petit glossaire" du 14 Décembre 2000 - n'a eu lieu en matière de gestion financière de la Ville.

Il n'y a pas eu de débat - seulement des expositions publiques - sur le budget. Des éléments fondamentaux de la situation mériteraient pourtant d'être étudiés :

- Le montant de la dette continue de croître, et atteint un niveau supérieur de près de 50 % à la moyenne nationale, qui tend à diminuer depuis 1995.
- Les dépenses de fonctionnement - et de personnel - dépassent de 30 % celles des autres villes de même importance.
- Les ressources - bien qu'elles soient supérieures de plus de 20 % à la moyenne - ne permettent pas de faire face aux besoins et de reconstruire une assise financière convenable.

Il en a été de même en matière d'équipement.

- L'aménagement d'Europole va se solder par une perte de plusieurs centaines de millions de Francs pour la Ville, alors qu'il avait été présenté comme largement bénéficiaire : recettes fiscales de 114 MF/an à partir de 2004 - et créateur de plus de 5000 emplois.

- En dépit de tous les appels à la raison lancés depuis Juillet 1994, la centrale de cogénération Isergie a été réalisée et mise en service.

L'opération va faire perdre plus de 200 MF à EDF et au moins 50 MF aux SEM GEG et Compagnie de Chauffage, donc aux consommateurs.

Le fonctionnement de l'usine aggrave la pollution atmosphérique : 45 000 tonnes supplémentaires de dioxyde de carbone - générateur d'effet de serre - rejetées dans l'air chaque année.

Aucune des conditions : technique, économique, financière, environnementale - n'étant remplie dans le contexte grenoblois pour justifier l'emploi de la cogénération au gaz, l'entreprise est fondée sur des artifices et ne peut subsister sans continuer à bénéficier de subventions et de disposer d'une clientèle captive.

C'est la prise en charge par GEG et CCIAG d'une partie des investissements et des charges d'exploitation qui a permis de réaliser l'opération.

Tout cela avait été prédit, mais rien n'a empêché la Municipalité de faire réaliser un équipement de production d'électricité et de chaleur, tout en proclamant son engagement dans une politique d'économie d'énergie !

Les habitants pourraient aussi être consultés - et écoutés - à propos des activités du secteur public municipal, et donner leur avis sur, par exemple, l'utilité et l'extension du réseau de chauffage urbain, la production de froid par la Compagnie de Chauffage ou la production d'électricité par GEG.

Pour rendre la ville "performante" - ce qui est un des objectifs du Projet Urbain - il a été retenu qu'il fallait "améliorer la productivité du service public et peut-être redéfinir les missions de service public".

Ce contrôle de la gestion municipale reste à mettre en place avec les Unions de Quartier.



# COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATION

Les Unions de Quartier et le CLUG veulent agir dans la cohérence et la continuité. C'est pourquoi il est nécessaire de rappeler aux ré-élus et de dire aux nouveaux élus que nous nous sommes donné la peine d'expliquer nos objectifs et de préconiser un vocabulaire et des méthodes dans un document qui a été voté à l'unanimité par le CA du CLUG le 14 Décembre 2000 et qui figure maintenant comme Préambule de notre Règlement Intérieur. Nous aimerions que, soit en tant que Conseil Municipal, soit en tant que majorité ou opposition, soit en tant que parti ou groupe, soit en tant qu'individu, vous nous disiez ce que vous en pensez et éventuellement nous proposez de préciser ou de modifier ou d'ajouter. Ce texte a été placé dans le règlement Intérieur justement pour pouvoir être amendé, par un simple vote du CA, toutes les fois que nous le jugerons utile.

Les Unions de Quartier et le CLUG ne sont pas qu'un lobby pour la qualité de vie urbaine. Nous nous donnons aussi pour mission de permettre et mobiliser l'expression des connaissances et aspirations de tous les Grenoblois concernant le fonctionnement et l'évolution de leur ville. La démocratie participative nous semble le seul chemin praticable pour la démocratie tout court. Cela nous crée des devoirs, et aux élus aussi.

Dans le même sens que ce que demande le CARNACQ (Carrefour National des Associations d'Habitants et Comités de Quartier) avec le vote, en début de mandat, d'une Charte de la Concertation municipale, nous croyons qu'il serait profitable à tout le monde que nous mettions d'accord, dans les prochaines semaines, sur les principes et les méthodes qui régiront les relations entre la Municipalité (pas seulement le Maire, mais aussi les élus de secteur, les adjoints sectoriels, les membres des cabinets et les fonctionnaires municipaux) et les Unions de Quartier, incluant si possible les relations avec les autres associations grenobloises. Nous souhaitons que cet accord comprenne un mécanisme (Conseil de la démocratie participative ou autre) chargé, au fur et à mesure du développement des problèmes et des projets, de l'application concrète de ces principes et de ces méthodes, puis de l'évaluation de leurs résultats.

\*\*  
\*

Au terme de plusieurs décennies de fonctionnement et, plus particulièrement, au début d'un nouveau mandat municipal sous la direction de Michel DESTOT, le CLUG souhaite mettre l'accent sur quelques unes de ses attentes.

## RESPECT ET VALORISATION DE LA VIE ASSOCIATIVE EXISTANTE

1. vie associative des Unions de Quartier, expression territorialisée et non partisane des habitants, généraliste et dans la durée.
2. vie des autres associations dans la ville : les Unions de Quartier souhaitent coopérer avec elles dans un sens d'intérêt général, les voir protégées du clientélisme et de la satellisation, et aidées dans leurs actions utiles à la collectivité.

## ENCOURAGEMENT DES UNIONS DE QUARTIER DANS UN FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE ET DANS LEUR ROLE D'INTERMEDIATION

1. abandonner les schémas sol-disant consultatifs et participatifs visant à, ou simplement aboutissant à, les contourner, les doubler, les invalider, les interdire.
2. les élus doivent aider à pointer des insuffisances des Unions de Quartier et à les surmonter.

## PRATIQUES INDISPENSABLES A UNE BONNE RELATION

1. appliquer tenacement les principes et les méthodes qui auront été définis dans l'accord conclu en début de mandat.
2. en finir avec des réticences, des calculs, de la partialité dans la fourniture de l'information, considérer notamment que les habitants et leurs associations ont droit de bénéficier du savoir des fonctionnaires municipaux et, éventuellement, de leur assistance.
3. information systématique (mensuellement ?) sur les travaux à entreprendre dans un quartier : l'un des intérêts de rassembler ces informations en un même lieu (antenne de secteur ?) serait que les services de la ville soient au courant de ce qu'ils font les uns les autres.
4. répondre vite, clairement, par écrit à nos questions posées clairement et par écrit.

\*\*  
\*



PETIT GLOSSAIRE

Pour mieux se comprendre dans nos échanges

**1.- PARTICIPATION**

Les associations d'habitants considèrent que la participation est

- un droit que doit pouvoir exercer chacun dans une démocratie
- le fondement de leur légitimité dans la vie publique

- une nécessité absolue, aussi bien dans la démocratie représentative (où elle seule peut valoriser le rôle crucial de l'électeur) que dans la démocratie participative, dont les schémas les plus ingénieux ne serviront à rien sans la présence active des citoyens.

La participation est donc, pour les associations d'habitants, un objectif à part entière ; même des rapports satisfaisants avec les élus ne doivent pas faire perdre de vue cet objectif ; à plus forte raison faut-il s'y consacrer lorsqu'il apparait indispensable d'être

- plus représentatifs de la diversité de la population et mieux informés
- plus efficaces car le nombre permet généralement de mieux se faire entendre et de peser davantage dans les processus décisionnels.

**2.- CALIBRAGE ET SUBSIDIARITE**

Ni les élus ni les citoyens n'ont la possibilité de prendre effectivement part à la prise, puis à la réalisation, de toutes les décisions nécessaires sur leur territoire. D'où la nécessité d'une répartition intelligente de leurs efforts.

**2.1. Répartition horizontale : LE CALIBRAGE DES DECISIONS A PRENDRE**

Pour permettre un bon déroulement de la vie publique, il convient de faire aussi démocratiquement que possible le tri entre trois catégories de décisions :

- celles qui ressortent d'applications techniques, réglementaires ou de fonctionnement sur lesquelles le citoyen se prononce à travers la définition d'une politique générale et d'un budget.

- celles qui relèvent de l'information ou de la consultation (régie par la loi ou voulue)

- celles qui, compte tenu des enjeux, appellent à une procédure de concertation.

La manière dont on arrive à la décision dépend de l'importance donnée à la participation.

## 2.2. Répartition verticale : LA SUBSIDIARITE

Que ce soit pour écouter et élaborer les demandes ou pour préparer et exécuter les décisions, il importe que citoyens et élus se situent à l'échelle la mieux adaptée et au sein de la collectivité publique la plus pertinente.

Pour les associations d'habitants, ce principe de subsidiarité comporte trois impératifs :

- impératif de PROXIMITE : régler les affaires au niveau le plus proche possible de la vie concrète des habitants, donc au niveau le plus accessible possible.
- impératif d'EFFICACITE : que chacun fasse ce pour quoi il est le mieux outillé et qu'il devrait faire mieux que les autres acteurs.
- impératif de CLARTE : que la répartition des rôles singularise et clarifie l'action de chacun.

La fragmentation des intérêts entre plusieurs niveaux d'institutions, les financements croisés obscurcissent les enjeux, découragent la participation des citoyens et rendent malaisé le verdict des électeurs.

## 3.- PLACE DES ASSOCIATIONS D'HABITANTS

De même que la circonscription électorale ou le secteur du technicien ne correspondent jamais exactement aux géométries variables et évolutives des problèmes urbains, de même l'association d'habitants, forcément liée à un territoire donné, est parfois décalée par rapport aux terrains concrets de ces problèmes. Elle doit alors avoir la souplesse nécessaire pour déplacer une partie de son action vers des lieux plus restreints (par exemple, une résidence, ou cité, une place, quelques îlots) ou vers des configurations plus larges (coopération inter-quartiers, regroupements dans la ville ou en inter-communauté et jusqu'au niveau régional, national ou européen).

Mais la variabilité du terrain n'ôte rien à la pertinence de l'association de quartier pour percevoir et poser à la base les problèmes de la vie urbaine. Elle seule regroupe les citadins :

- dans une vision généraliste
- dans la durée
- dans un cadre associatif ouvert à tous et démocratiquement géré
- dans le bénévolat.

Elle est un atout irremplaçable pour le débat démocratique et la concertation, où elle apporte une mémoire et un savoir-faire dans la progression des points de vue et dans l'action collective. Bref, elle seule s'efforce spontanément de constituer une interface stable et productive entre élus et habitants.

C'est pourquoi les élus, quelle que soit la nature de la relation qu'ils entendent établir avec les associations d'habitants, devraient avoir l'intelligence politique de veiller à leur faciliter l'existence tout en les incitant à toujours améliorer leur ancrage, leur pluralisme, et leur niveau de compétence. Ils devraient s'interdire absolument toute stratégie conduisant à les affaiblir, les discréditer, les court-circuiter ou les phagocyter.

## 4.- PARTICIPATION ET DEMOCRATIE

Une idée, une réflexion, une action, un projet résultent de la perception d'un besoin ou d'un manque et émanent soit des élus ou autres responsables, soit des citoyens dans leurs diverses expressions.

#### 4.1. L'INFORMATION

L'information est le lien indispensable entre élus et habitants ; dès la phase initiale d'un projet, elle doit permettre de mesurer les enjeux et le rôle des acteurs ...

Une grande variété de moyens peut être employée (presse locale, municipale, de quartier ; affichage ; réunions publiques ou associatives ; radio, télévision, internet ; etc.) mais la déontologie est toujours la même : pertinence et fiabilité des données fournies, intervention de techniciens aussi neutre que possible et ouverte aux interrogations des non-concepteurs du projet, ciblage correct des habitants concernés.

#### 4.2. LA CONSULTATION

Avant la prise de décision, les autorités peuvent solliciter formellement l'avis des habitants, sans d'ailleurs s'obliger à suivre cet avis. La consultation se réalise par :

- recueil des opinions en réunion (publique ou ciblée) ou via les médias
- sondage (soumis à de strictes règles scientifiques et légales)
- et, selon les projets, suivant une procédure légale et obligatoire d'enquête publique.

La méthode de la consultation est déterminante, car la valeur des réponses obtenues dépend :

- des informations fournies (complètes, objectives, adaptées à la spécificité du problème et des personnes interrogées).
- de la fécondité du débat précédant la consultation.
- du caractère impartial des questions.

La participation d'associations d'habitants à l'élaboration d'un dispositif de consultation est un gage de sincérité de la démarche. Par exemple, il serait inquiétant qu'une opération de consultation aussi importante qu'un référendum local ne soit pas préparée en concertation avec elles.

#### 4.3. LA CONCERTATION

La concertation ne devient réalité que si est reconnu et admis par chacun des participants un partage du pouvoir d'élaborer un projet.

Elle implique la constitution d'un groupe de travail dans lequel chacun admet un partage de l'information, et de la réflexion, et l'examen de différentes hypothèses et variantes. Les acteurs se retrouvent autour de la table sur un pied d'égalité, chacun avec sa spécificité, et s'engagent à poursuivre ensemble ce travail dans la durée, avec des objectifs, un planning et des méthodes (secrétariat, documentation, teneur des comptes-rendus, recours possible à un garant extérieur) rigoureusement définis.

La structure de concertation prévoit impérativement le caractère et le calendrier de sa communication avec l'extérieur, notamment à destination de l'ensemble des habitants.

#### 4.4. LA DECISION

La décision incombe aux élus, qui engagent leurs convictions et leur responsabilité, quelles que soient les perspectives ouvertes par les échanges antérieurs ou même la concertation.

Toute décision publique est à argumenter et justifier sérieusement, devant l'ensemble des élus et devant les habitants.

\*\*  
\*

Texte voté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 14 Décembre 2000 en préambule au Règlement Intérieur du CLUO

\*\*  
\*

- L'avancement d'un dossier interpelle plusieurs intervenants : élus, techniciens, habitants. L'ampleur de la participation marque le type de société que l'on veut promouvoir. De plus, il y a lieu de rendre visible et crédible le projet ; cela entraîne deux impératifs :
  - la mise en place d'un interlocuteur (rétérant) qui assurera la supervision auprès du Maire. Il faut que chaque citoyen puisse l'appeler ; il aura pour mission de vérifier le degré de participation et le bon déroulement des différentes phases du projet. Il n'est pas le chef de projet chargé de l'opération, mais celui (avec pouvoir fort) que tout participant pourra consulter.
  - La mise en place d'un observatoire, indépendant des parties en présence, qui sera à même de vérifier si les objectifs fixés sont bien atteints.

## 5.- LES ACTEURS

Ainsi chaque phase d'un projet important présente différentes facettes : d'où la nécessité et le rôle essentiel d'une instance de supervision auprès du Maire pour le mener à son terme.

\*\*  
\*

C'est la mise en oeuvre du projet par les services concernés ; son déroulement intéresse les acteurs de la concertation qui l'a précédée et dont le même groupe peut assurer le suivi, et les adaptations nécessaires en cours de réalisation.

## 4.5. LA REALISATION

**LISTE DES PRESIDENTS DES UNIONS DE QUARTIER  
DU COMITE DE LAISON DES UNIONS DE QUARTIER DE  
GRENOBLE (CUQ)**

6, rue du 4 septembre - 38000 GRENOBLE  
Tél/Fax 04 76 87 64 67

à jour au 3 Mai 2001

**ABBAYE-JOUHAUX :**

**Monsieur Jean Claude DROST**  
81, avenue Jeanne d'Arc  
38100 GRENOBLE

**ALLIES-ALPINS :**

**Mme André NIELOUX**  
6, rue Alphonse Daudet  
38100 GRENOBLE

**BERRIAT-SAINT BRUNO :**

**Madame Giselle POUJOLAT**  
28, rue Raspail  
38000 GRENOBLE

**CAPUCHE GRANDS BOULEVARDS :**

**Madame Maryvonne BENIN**  
33, boulevard Marechal Foch  
38000 GRENOBLE

**CENTRE - GARES :**

**Monsieur Jean-Pierre BARBIER**  
30, avenue Felix Viallet  
38000 GRENOBLE

**CENTRE VILLE :**

**Monsieur Henri JABOULET**  
8, rue Lesdiguières  
38000 GRENOBLE

Fax

04.76.87.02.96,  
04.76.87.83.93.

Siège

04.76.87.86.86,  
04.76.85.22.30.

**CHAMPIONNET :**

04.76.47.13.23.

*Monsieur Olivier GAU*  
24, boulevard Gambetta  
38000 GRENOBLE

**EAUX CLAIRES :**

04.76.21.37.09.

*Madame Josette DOURNON*  
6, avenue Rhin et Danube  
38000 GRENOBLE

**EXPOSITION BAJATIERE :**

04.76.44.23.61.

*Madame Colombe CESARINI*  
54, rue Maurice Barès  
38100 GRENOBLE

**FOCH-AIGLE-LIBERATION :**

04.76.46.31.72.

*Madame Joséphine FORONI*  
32, boulevard Marechal Foch  
38000 GRENOBLE

**ILE VERTE :**

04.76.51.13.46.

*Madame Colette MACHEFER*  
11, rue Tarillon  
38000 GRENOBLE

**ARAGO JEAN MACE MARTYRS :**

04.76.47.51.56.

*Monsieur Maurice FOURNIER*  
21, quai de la Graille  
38000 GRENOBLE

**MALHERBE :**

06.09.59.63.63.

*Monsieur François PERNICE*  
24, rue Gérard Philippe  
38100 GRENOBLE

**MUTUALITE :**

04.76.54.69.38.

*Madame Marie-Christine SIMAND*  
4, place Jean Moulin  
38000 GRENOBLE

**NOTRE DAME :**

*Monsieur Gérard REY-GAGNEUX*

04.76.44.72.23.

2, rue du Palais  
38000 GRENOBLE

**BONDEAU-LIBERATION :**

*Madame Henriette DIONNET*

04.76.84.13.21.

185, cours de la Libération  
38100 GRENOBLE

**SAINTLAURENT RIVE DROITE :**

*Monsieur COLLINS, Timothy*

04.76.42.34.91.

64, rue Saint Laurent  
38000 GRENOBLE

**TEISSEIRE :**

*Madame LECOMTE*

04.76.24.06.21.

13, rue Georges le Tonnelier  
38100 GRENOBLE

**VILLAGE OLYMPIQUE :**

*Monsieur Cécilio SANCHEZ*

04.76.40.09.15.

32, rue Henri Duhamel  
38100 GRENOBLE

**VILLENEUVE I :**

*Madame Nicole DUPERRAY*

Tél/Fax 04.76.40.45.97.

80, galerie Arlequin  
38100 GRENOBLE

**VILLENEUVE GEANTS :**

*Madame Geneviève ROSSET*

04.76.40.10.14.

60, place des Géants - appt 2505  
38100 GRENOBLE

**SECRETARIAT DU CLUO : Jocelyne TORDJMAN.**  
Nous vous remercions que le secrétariat est ouvert du :  
LUNDI au VENDREDI de 8 h 30 à 13 h 30 sans interruption

\*\*  
\*

\*\*  
\*





\*\*

\*

LIVRE BLANC  
DES UNIONS DE QUARTIER

\*\*

\*



# LIVRE BLANC DE L'UNION DE QUARTIER ABBAYE-JOUHAUX

## CONSTAT

Quartier de 15000 habitants, très fort taux de chômage, grandes difficultés d'éducation, zone REP. Ces dernières années, la fermeture de la Maison de l'Enfance, le dysfonctionnement des MJC, les demandes de mutation précipitées des directeurs d'équipements, d'écoles, des maîtres sont les signes de la crise grave de l'éducation dans ce quartier.

Le doublement de l'effectif du bureau de police avec la volonté affichée de "police de proximité" n'a rien changé aux comportements inciviques et à la délinquance de "l'éducatif".

## Espoir

Sur une partie du grand quartier, l'Abbaye, avec une mobilisation des habitants, des enseignants, des associations, des élus, etc., et l'ouverture en septembre de l'équipement Centre-Social / MJC rénové, l'occasion à ne pas manquer d'un "projet de vie sociale" ...

## Déception

Sur la cité Jouhaux, à l'inverse suite à une extrême paupérisation, on constate un reflux d'isolement de la population et la démobilisation inquiétante des habitants et des associations.

## PROPOSITIONS

### Cité Jouhaux

Priorité absolue sur la cité Jouhaux, avant qu'il ne soit trop tard, elle doit suivre la dynamique de la cité voisine Teisseire dans le cadre du GPV.

Ouverture des espaces publics sur l'extérieur, insertion d'activités tertiaires, réhabilitation du foyer Taillefer, réimplantation d'un restaurant, etc.

Insertion du pôle musical, aménagement du carrefour Jouhaux-Jeux Olympiques avec le parvis du Lycée Arrogues, etc.

Relance "volontariste" d'une vie associative avec toutes les composantes, jeunes, adultes, parents, personnes âgées pour stopper l'assistanat et créer une réelle vie sociale et culturelle citoyenne.

### La place de la Commune

Espace public majeur de qualité très médiocre et maintenant fonctionnellement inadaptée, notamment pour le marché, elle doit faire l'objet d'une profonde réflexion pour une refonte complète.

### Cité Abbaye-Châtelet

Maintenir la qualité des espaces verts, être très attentif à la propreté par des actions de nettoyage mais aussi d'éducation des habitants.

Le DCCO pour personnes âgées doit évoluer dans son organisation et sa capacité d'accueil.

### Zone limitrophe Grenoble - St Martin d'Hères

Véritable enjeu du GPV intercommunal (J. Vallès, Potié, Poterne, etc.).

Profiter des départs annoncés d'usines pour repenser les espaces publics complètement oubliés par les deux communes : passage des bus, voies, cheminements piétons et cyclistes...

A proximité de l'ESTI et du Bon Pasteur prévoir les aménagements du carrefour Vallès - Blanchet en accessibilité et pour les correspondances des lignes de bus 33, 26 et du futur Tram...

### Au nord du Quartier

Réussir l'implantation de la nouvelle ligne de tram avec un arrêt fonctionnel au palais des sports Pierre Mendès-France - correspondance avec lignes de bus, etc.

### Pour l'ensemble du Quartier

Nous insistons pour maintenir - voire étendre - les services publics de proximité, pour faciliter les déplacements doux à pied, à vélo par des aménagements et l'extension de la zone 30 afin de permettre les échanges et une vie sociale de qualité dans un secteur "mosaïque" situé en bout de ville.

Et surtout, en ce qui concerne l'éducation, la vie culturelle, le civisme, la citoyenneté, nous souhainons que l'ensemble des acteurs aussi bien publics que privés ou associatifs, y compris la police, se mobilise, à travers les PEL par exemple, pour entretenir une dynamique portuse de renouvellement social.



# LIVRE BLANC DE L'UNION DE QUARTIER ARAGO JEAN MACE MARTYRS

Notre quartier est petit par le nombre d'habitants : 600 boîtes aux lettres - constitué de deux cités que l'on aurait dit "ouvrières" naguère : la cité des Martyrs et la Cité Jean Macé et d'une avancée qui nous raccorde à la ville, la "pointe Arago". La grande majorité des logements sont en logements "sociaux", trois immeubles dits "de rapport", trois ensembles de logements étudiants et des petites maisons anciennes, restes des ateliers d'autrefois - En outre, trois centres d'accueil y ont trouvé refuge : Durant-Savoyat pour de très courts séjours, Henri Tarze pour retrouver équilibre et place dans notre société, et Elie Vernet pour des jeunes en difficulté. Ajoutons-y quelques ateliers d'artisans.

Notre quartier est aussi le plus grand puisqu'il inclut tout le polygone scientifique : Centres de recherches, technologie de pointe, école d'ingénieurs.

\*\*  
\*

Il vit tranquillement sans être pour autant à l'abri de ces "incivilités" si difficiles à contrôler et parfois à quelques actes de vandalisme. Ce n'est pas le village gaulois, mais on s'y chamaille, se jalouse, on y cancanne ... mais on s'aime bien ...

Quartier un peu isolé, parfois ignoré : il ne figure pas sur les plans du calendrier des postes, ni du "kiosque" de Grenoble ! Une inquiétude se fait jour : l'état de santé des bâtiments de la cité Jean Macé.

Dans le quartier, nous sommes partagés entre le souci de garder ce bien vivre et la peur d'être oublié ; nous souhaitons à la fois rester bien chez nous et être intégrés à la grande ville !

Nous sommes un peu dans un désert traversé par les caravanes - Entre nous, nous nous organisons pour compenser notre éloignement de toute structure socioculturelle, aussi on essaie d'offrir à tous les âges de la vie un lieu d'activité, aussi on propose à tous chaque mois un moment festif de rencontre.

Les caravanes : notre quartier est entre la ville et un des pôles d'emploi les plus importants de la cité - l'organisation et le développement de la presque totalité nous concerne au premier chef et nous y sommes très attentifs.

\*\*  
\*

Ce que nous attendons de notre équipe municipale pour le temps qui vient ?

1.-

Ecoute et dialogue ... et pour y parvenir, tout en laissant une grande liberté au besoin du moment, il faut mettre en place une méthode de travail rigoureuse : rencontres programmées, rendez-vous de visites, au sein d'une organisation de secteur.

2.-

2.1. Une réflexion sur l'avenir du quartier : Quel est sa place dans la ville ? ...  
C'est de là que découleront les grandes options pour son avenir : sortie de tunnel, lieu de passage, commerces, lieu de vie, etc ...

Quelle urbanisation ?

2.2. La destination de la friche Hareux va être décisive dans ce domaine :  
Trois axes nous paraissent devoir gouverner son utilisation :

⇒ une amélioration de la circulation (sortie de gares en

particulier)

⇒ une urbanisation qui nous raccorde au centre ville

⇒ une structure socioculturelle polyvalente

Nous voulons participer très étroitement à l'élaboration de ce projet.

2.3. La voie ferrée coupe le quartier en deux, passereille, passage souterrain ... Il faut regarder de près tout ce qui est possible : l'accessibilité au quartier Europe, à la cité scolaire internationale nous apparaît nécessaire.

2.4. La presqu'île a sa vocation propre - C'est aussi une entrée de ville.

Quelques terrains pourraient faire parking-relais et le tram être prolongé jusqu'au Pont d'Oxford. L'environnement doit y être particulièrement soigné.

3.-

Enfin, nous attendons toujours de notre antenne de quartier la capacité de répondre rapidement aux problèmes quotidiens quand ils apparaissent...

\*\*

\*

# LIVRE BLANC DE L'UNION DE QUARTIER BERRIAT - St BRUNO

## 1.- URBANISME

### Constat

L'Union de quartier Berriat St Bruno a acquis depuis plusieurs années une reconnaissance de ses compétences auprès des habitants.  
En matière d'urbanisme, elle est un lieu ressources d'information.  
Berriat a de plus en plus les caractéristiques d'un quartier de Centre Ville.  
L'Union de quartier Berriat St Bruno joue un rôle pédagogique, lors de réunions publiques pour expliquer aux habitants les aspects positifs de cette évolution et ses conséquences sur leur vie quotidienne.

### Propositions

#### 1 ) la Friche Bouchayer Viallet : grandes options

- garder le témoignage de patrimoine industriel (la grande halle)
- tenir compte de l'environnement existant :
- . équipements culturels proches : CNAC, ADAEP, Cap Berriat...), dans la définition des nouveaux programmes (prévoir par exemple la création d'ateliers d'artistes)
- . la proximité du Drac : ce qui signifie l'aménagement des rives et créer des cheminements qui favorisent les déplacements des piétons, cyclistes et la liaison avec la commune de Fontaine (dans le cadre du pic urban)
- la création d'une voirie parallèle à la rue Ampère
- relier l'implantation des entreprises nouvelles avec le centre CEMOI
- prévoir des lieux ludiques sportifs et culturels

#### 2 ) l'aménagement de la place St Bruno en liaison avec l'Union commerciale et les commerçants non sédentaires.

- remodelage de la place pour poursuivre la liaison via la rue Edgar Quinet, avec Europeole
- finir l'aménagement du parvis de l'église
- redéfinir le stationnement autour du marché et autour de l'église
- aménager à titre expérimental des terrasses autour de la place St Bruno en liaison avec l'Union commerciale (UCALC)

#### 3 ) Le secteur Europeole

- aménagement de la place Firmin Gautier : poursuivre la concertation
- la ZAC de la minoterie Armand : mixité logement / équipement public (crèche)
- intensifier les liaisons entre Berriat / Europeole et Berriat / Centre Ville. Pour cela, saisir toutes les opportunités foncières pour permettre ces liaisons urbaines
- réfléchir à l'implantation de commerces ou de services sur ce secteur
- renforcer le pôle université / recherche : implantation d'entreprises liées aux nanotechnologies

#### 4) Le Logement

- maintenir la mixité : construire des logements sociaux pour permettre aux familles de rester ou de revenir sur le quartier
- poursuivre la rénovation des logements anciens dans le cadre de l'OPAH
- veiller à réguler la montée des prix des logements en accession
- l'artisanat :
- favoriser la création de pôles de regroupement des artisans (ex. rues de New-York / Jean Prévost)
- faciliter le développement des artisans qui souhaitent rester sur le quartier.

#### 5) L'architecture

L'identité du quartier, forte de sa diversité, nécessite de porter une plus grande attention à l'architecture. Par exemple :

- privilégier les toitures aux terrasses
- aménager de petites places devant le Talgo à Europole
- créer de nouvelles liaisons piétonnes pour relier les différents pôles du quartier entre eux, avec le centre ville et les Eaux Claires
- Quartier de centre ville, Berriat souhaite préserver son identité. Pour ce faire, l'offre de logement doit être variée.

Conclusion : reconnaître aux habitants "la maîtrise d'usage".

## 2.- CIRCULATION

### Constat

- Dans le quartier, de nouveaux pôles d'activités suscitent de nouveaux déplacements : activités rue des Martyrs, tribunal, lycée international, Europole...
- En périphérie du quartier et à l'intérieur, des zones scolaires très importantes génèrent des déplacements de scolaires et d'enseignants : lycée international à Europole, collège Fantin Latour dans le quartier, lycée des Eaux Claires, de Vaucanson et Louise Michel au sud, écoles primaires du quartier.
- Or, à ce jour, aucune voie cyclable n'offre de liaison Nord-Sud ni Est-Ouest (liaison avec le centre-ville).
- Il y a donc besoin d'un maillage continu de voies cyclables à l'intérieur du quartier et en liaison avec les autres quartiers de la ville.
- manque criant de places de stationnement pour les riverains
- la mixité économique du quartier attire des personnes extérieures au quartier qui viennent en voiture : création de parkings relais au square des Fusillés.

### Propositions

- des pistes cyclables en site propre : rue des Eaux Claires (avec traversée du boulevard Joseph Vallier), rue des Martyrs, rue Ampère, passage sous la gare.
- des bandes cyclables : rue Nicolas Chorier.
- des circulations mixtes dans les rues suffisamment étroites et à sens unique dissuadant ainsi les dépassements dangereux (telles les rues d'Alembert et Abbé Grégoire).
- Dans certains cas, réduire la largeur de circulation : autre solution pour la rue Nicolas Chorier.
- instaurer le stationnement payant et en même temps.
- réaliser des parkings en étage réservés aux habitants
- privilégier fortement la marche à pied et les cyclistes par l'aménagement de circuits sécurisés, de trottoirs accueillants.
- développer les liaisons bus / tramway.



## Points dangereux à modifier ou à aménager

- Avenue des Martyrs : direction Nord-Sud, intersection de la bande cyclable et de la rue Durand Savoyat : balise de priorité pour les voitures rarement respectée et mise en danger des cyclistes.  
Prévoir un stop voiture ou autre équipement.

- **Ilot Drognerie** : poursuivre les deux pistes cyclables de la rue Pierre Sémard en direction du centre (nécessité de supprimer la passerelle ?). Sur le terrain, de nombreux cyclistes réalisent dangereusement cette jonction en roulant sur le trottoir ou en prenant la rue à contre sens entre le Talgo et les Estudiantines. De plus, la circulation des vélos dans le passage derrière le Talgo semble une solution à rejeter : trajet non intuitif des cyclistes et cohabitation avec les piétons stressante pour tous.

- **Poursuivre l'aménagement de la zone 30** après l'aménagement du carrefour Nicolas Chorier/Jean Prévost.

- **Stationnement**  
. Réfléchir en liaison avec l'Union de Quartier, l'Union commerciale et les habitants, à la mise en place du stationnement payant, rues Nicolas Chorier, Max Dormoy, Abbé Grégoire, ...  
. Prévoir la construction de Parkings Relais (Square des Fusillés) et de parkings silo pour les habitants dans les secteurs anciens du quartier où le manque de places de stationnement est flagrant.

## 3.- VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Voir le texte de la Commission CLUQ auquel nous collaborons totalement.

## 4.- DECENTRALISATION

### Constat

Le budget de secteur est de 500000 F pour les petits aménagements. Il est discuté par les quatre Unions de quartier concernées, l'élu de secteur et la responsable de l'Antenne Mairie Berriat. Les travaux et leur priorité sont décidés collectivement. A Berriat, les demandes sont celles émanant des habitants et elles sont recueillies lors de permanences d'accueil. Sont retenues, toutes les demandes qui visent à améliorer la vie quotidienne des habitants et la remise en état rapide du domaine public.

**Un constat** : Les trottoirs se dégradent... Les habitants le constatent tous les jours. Les réparations se font au gré des disponibilités et des budgets des services centraux sans aucune lisibilité. La dégradation se poursuivant, les coûts flambent!!  
De plus, le petit matériel des équipements sportifs (tapis, ballons...) n'est pas renouvelé.

**Une solution** : Mettre à disposition du secteur, un budget significatif pour prévenir et améliorer rapidement ces dégradations. La réfection des trottoirs serait ainsi prise en charge par le secteur et les habitants verraient régulièrement leur cadre de vie s'améliorer.



**Union des habitants**  
**"LA CAPUCHE ET LES GRANDS BOULEVARDS"**  
75, rue de Stalingrad - 38100 GRENOBLE

Livre blanc - mai 2001

Notre Union de Quartier couvre une importante superficie et compte une population d'environ 16 000 âmes.  
Nous avons la chance de posséder de nombreuses structures sociales et culturelles telles que la M.J.C Capuche, le Centre Social, l'antenne de mairie, mais aussi plusieurs écoles.

Malgré un grand déploiement d'énergie sans faille pour l'amélioration du bien-être des habitants, que de questions, d'interrogations sont restées sans réponse, que de problèmes n'ont pu être résolus.

De la circulation:

Le point d'interrogation principal reste pour le quartier la troisième ligne de Tram. A ce jour, aucune réunion d'information publique n'est prévue. Cependant, après un sondage organisé par deux Unions de Quartier, il était évident que les habitants désiraient en premier lieu le percement du tunnel sous la Bastille. Jamais les élus n'ont jugé bon de tenir compte des résultats de ces enquêtes.

Le passage du Tram sur les boulevards soulève un grand nombre de questions:

- Ce Tram passera-t-il au centre, ou de chaque côté des boulevards ?
- Combien de place de stationnement, déjà trop rares, vont devoir être supprimées ?
- Combien d'arbres seront abattus ?
- Où passera le flot important des véhicules pendant les travaux ? Les rues du quartier sont déjà saturées.
- Qu'advient-il de nos commerçants ? Seront-ils indemnisés pour les pertes de chiffre d'affaire ?

Si trop de vélos roulent encore sur nos trottoirs, c'est peut-être parce que, à l'exemple de celle de la rue Nestor Cornier, les pistes cyclables sont souvent dangereuses. Il serait grand temps de revoir le plan global de circulation dans le quartier en concertation avec les habitants.

De la sécurité :

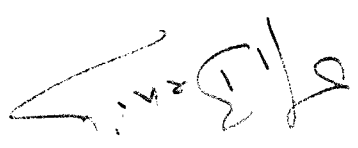
Bien que le problème soit vaste, de nombreux points "sensibles" pourraient être réglés avec un peu plus d'énergie, et beaucoup moins de laxisme. Je ne citerai qu'à titre d'exemple:

- La loi n'oblige-t-elle pas les propriétaires de chiens à tenir leurs animaux en laisse ? En plus de la sécurité, cela aiderait à rendre les trottoirs de Grenoble moins sales.
- Que dire des tags "subventionnés" qui se terminent trop souvent par des graffitis sauvages sur les immeubles et dans les halls d'entrée ?
- Pourquoi les commerçants sont-ils de plus en plus souvent victimes de braquages ou de cambriolages, sans que cela n'ait l'air d'inquiéter les autorités ?

Si davantage d'efforts étaient plus souvent présents sur le terrain, cela serait d'un grand soulagement pour tous.

En résumé, nous savons que les élus sont là pour prendre des décisions, cependant, une concertation plus concrète avec les concitoyens ne pourrait qu'être bénéfique pour tous.

Pour l'ensemble du Conseil d'Administration,  
La Présidente,



Maryvonne BENIN

# LIVRE BLANC DE L'UNION DE QUARTIER CENTRE-GARES

*Livre blanc ou comment faire de Grenoble une ville où l'on a envie de venir et  
non pas de partir*

Résumé des grandes orientations souhaitées pour l'avenir de  
notre ville.

## Circulation :

- Achéver le contournement routier de Grenoble sous la Bastille
- Utiliser la voie SNCF existante entre la Gare Centrale et celle de  
Gières pour y faire circuler des autorails (type micheline ancien  
modèle) en alternance aux heures de pointe avec 2 arrêts en cours de  
route (Alpexpo et Bel air) ce qui serait une expérience tram-train pas  
chère et vite réalisée.
- Avenue alsace-Lorraine. Obliger par des obstacles (dans l'alignement  
des arbres) le stationnement en long et payant, 15 minutes maximum.
- Relier l'avenue des Martyrs et la rue Arago par un passage automobile  
inférieur ou supérieur.
- Faire de l'esplanade un grand parking clos et gardé permanent avec des  
navettes sur la gare et Victor Hugo.
- Construire des parkings silos et sanctionner plus efficacement le  
stationnement sauvage et notamment sur les trottoirs.
- Vidier toutes les places et squares de tout stationnement automobile  
pour les rendre arborés et piétonniers (ex: place de Metz, place  
Vaucanson).

## Urbanisme :

- Créer un théâtre municipale sur la caserne de Bonne.
- Renforcer l'éclairage de l'avenue Alsace-Lorraine.
- Mettre en valeur l'ancien parlement du Dauphiné et l'hôtel  
Lesdiguières.
- Déplacer la foire des rameaux sur le site de l'île d'amour ou Alpexpo.
- Recomposer le jardin de ville

- Mettre en valeur le patrimoine ancien, notamment le vieux Grenoble  
Créer un « pôle patrimonial » puissant avec en son sein tous les acteurs  
nécessaires (Ville, Conseil Général, Lettres, Conservateurs, Office du  
tourisme, Académie Delphinale, Cercles littéraires, Habitants,  
Quartiers, etc...)

Il a complètement disparu et pour le faire renaître il faut attirer les  
touristes et pour cela :

### **Tourisme :**

- Revoir la propreté générale des rues, nettoyage des grand axes  
même les jours fériés.
- Faire enlever les tags plus rapidement (1 équipe par secteur).
- Développer le nettoyage des trottoirs par hydro-jet.
- Obliger les commerçants à laver leurs trottoirs, notamment les  
sandwicheries.

### **Propreté :**

Créer rue des 400 couverts une maison pour personnes âgées pour  
remplacer le DOCO Pinal du quartier qui a été supprimé.

### **Social :**

- Augmenter la surveillance des points clés de la ville par des  
cameras pour pallier au manque d'effectifs de la police municipale.
- Renforcer la sécurité nocturne et diurne.
- Créer un bureau de police à la Gare Centrale.
- Punir les déjections canines par P.V. et obliger les chiens à être  
tenus en laisse en ville.

### **Sécurité :**

- Organiser le ravalement des façades d'immeubles du centre ville
- Faire un plan de lumières digne de Grenoble.
- Créer un parking souterrain et un gymnase caserne de Bonne.

- Assainir les bâtiments de la Rue et de l'Impasse des 400-Couverts, sans cesse squattés.
- Prévoir sur cet emplacement la construction d'une Maison pour Personnes Agées couplée avec une halte-garderie.
- Circulation : revoir le plan de circulation sur le Cours Jean Jaures ou la possibilité de tourner à Gauche est très gênante pour l'écoulement des voitures, provoque des bouchons d'où une pollution supplémentaire et un préjudice pour les riverains.
- Stationnement : Rue Denfert-Rochereau où la circulation a été rétablie dans les deux sens, a revoir en particulier le soir.  
Stationnement à définir au croisement des rues Raymond Bank / Denfert Rochereau.  
Une action soutenue et efficace de la part de la police au niveau des voitures "ventouses" et des voitures et fourgonnettes des Agences de Location, en particulier le week-end.
- Eclairage des rues : un meilleur éclairage serait souhaitable sur le quartier Gare - Place de la Gare, Rue Emile Gueymard, avenue Félix Viallet, Rue Joseph Rey etc.
- Sur l'emplacement de la caserne de Bonne : construction d'un théâtre pouvant accueillir de grands spectacles et satisfaisant, avec un nombre de places suffisant, tous les grenoblois qui aiment le théâtre.
- Construction d'une piscine couverte en remplacement de l'ancienne .

\*\*  
\*

## LES SOUHAITS DE NOTRE UNION DE QUARTIER :

- Ce qui fait que Grenoble est devenue «terme » et que l'on n'en a même pas parlé lors des élections (tant à la télévision qu'aux journaux nationaux) c'est que pour le moment elle est en panne d'ambition.
- \*\*  
\*

- Rénover le site de la Bastille qui doit être un Must.
- Créer une harmonie municipale avec fanfare.
- Suppléer au manque d'hôtels lors des congrès.

### Conclusion :





# LIVRE BLANC DE L'UNION DE QUARTIER CENTRE VILLE

Le Quartier Centre comporte environ 6000 boîtes aux lettres

Le Quartier comporte des habitants divers.

C'est un quartier, probablement le seul (avec Notre Dame) où se côtoient les habitants du quartier et ceux qui viennent d'autres quartiers pour se distraire, faire des courses ou tout simplement flâner.

Le Centre Ville n'est pas actuellement un quartier où la flânerie est agréable, la détérioration des trottoirs et chaussées dans certains endroits importants (place de Metz, place de l'Etoile, place Vaucanson) n'encourage pas à la flânerie - l'absence d'éclairage sur les bâtiments publics le soir (malgré quelques essais réussis) fait que, au total, Grenoble est mal éclairée. Nous souhaitons que le plan lumière soit mis en place rapidement.

Hormis la MJC des Allobroges, le Centre Ville ne dispose d'aucune structure digne de ce nom et susceptible de s'occuper de jeunes, en particulier sur Hoche où un certain nombre de problèmes se sont faits jour ces dernières années.

Nous voici au début de la nouvelle mandature, nous souhaitons bien sûr, une vraie concertation sur le devenir de Grenoble-centre, entre autre :

- l'avenir du Palais de Justice,
- l'avenir de l'hôtel de Belmont,
- tous les bâtiments autour de la place de Verdun,
- les cinémas face au complexe Chavant (car, ne nous leurrons pas, il y aura des fermetures),
- la place Vaucanson et son réaménagement avec parking souterrain et jardin sur le dessus,
- Stendhal/Champollion : Que vont devenir les Collèges et Lycées ?
- Ecole Lesdiguières : sera-t-elle déplacée ?

Enfin, et surtout :

- la Caserne de Bonne : que vont devenir ces 8,5 hectares en centre ville ?



# Livre blanc de l'UQ Championnet - Condorcet

*Souhais pour notre quartier au cours des années à venir.*

Les priorités de l'UQ Championnet - Condorcet peuvent se décliner autour de deux axes:

- la qualité de vie,
- la participation à la vie communale.

## La qualité de vie

Grenoble trop souvent jugée comme laide, besogneuse et bruyante doit se transformer pour devenir attrayante.

Garder les familles quand elles s'agrandissent et attirer les nouveaux habitants ne peut se faire que si la qualité de vie de notre ville est à l'image de celle de notre région.

Pour le quartier Championnet - Condorcet, des actions significatives concourant à l'amélioration de cette qualité de vie doivent être engagées:

- Aménager le secteur des places Condorcet et J. Marval. Ce secteur est aujourd'hui malheureusement réservé à la circulation automobile. Il doit être modifié pour devenir un espace de vie et de rencontre des piétons.
- Limiter la vitesse automobile. La vitesse excessive est effectivement un facteur de saturation et de sentiment d'insécurité (vitesse, bruit) pour les piétons et cyclistes. Il faut rééquilibrer le partage de l'espace entre piétons, cycles et automobiles.

- Végétaliser les espaces dès que cela est possible. Grenoble est réputée pour la nature d'exception qui l'entoure. Berceau du béton notre ville est aussi au cœur des Alpes. Réengazonner plutôt que bitumer.

- Créer un centre de rencontre, de solidarité, d'entraides et d'animation. Le centre Kieber a été supprimé, notre quartier manque aujourd'hui d'une structure de ce type pour la petite enfance, les jeunes adolescents et les anciens. L'existence d'un tel centre est essentielle pour l'implication citoyenne sur le quartier.

- Revaloriser les espaces sportifs Berthe de Boissieux et Jean Bron. Grenoble est sportive, c'est une qualité à exploiter. Ces centres sportifs doivent être accessibles tout le long de l'année à la fois par les écoles, les associations sportives et les particuliers jeunes ou anciens.

- Arrêter de construire des logements en quantité des que des friches industrielles le permettent. Notre ville est suffisamment dense. La demande de logements doit être résolue au niveau de l'agglomération et non pas sur le seul périmètre de Grenoble intra muros. La caserne de Bonne est la dernière grande occasion pour donner de l'air à Grenoble.

### **Participation à la vie communale:**

- La mairie doit favoriser et organiser l'intervention des habitants dans la vie communale. Cela peut se faire en utilisant les structures et association existantes. Grenoble est riche en associations d'habitants ou de commerçants, les UQ ne sont pas à ré-inventer, leurs actions doivent être encouragées.

- Le processus de décision de la mairie, quand il s'agit de choix importants pour les Grenoblois, doit réellement intégrer : concertation, participation et transparence. Le processus, conduit ces dernières années pour les aménagements du collège Champollion est, pour l'UQ Championnet Condorcet et pour les associations de parents d'élèves, l'exemple type à ne pas suivre.

# LIVRE BLANC DE L'UNION DE QUARTIER DES EAUX CLAIRES (UDHEC)

Les Eaux Claires, un quartier fait de contrastes forts : de grands axes de circulation avec du bruit et de la pollution, et des îlots de maisons, de nombreux établissements scolaires et des espaces de verdure conséquents.

Les Eaux Claires, un quartier vivant, en mouvement.

Pour l'UDHEC, des axes d'action prioritaires :

- amélioration du cadre de vie,
- instauration "concrète" d'une vraie Démocratie participative.

\*\*  
\*

## SOCIAL

⇒ Le quartier est le plus vieillissant de la ville.

L'UDHEC demande un soutien à Domicile renforcé par la création de "Domiciles regroupés à services partagés". Dans le même esprit, demande que soit étudié un "accueil temporaire".

Souhaite une redynamisation du foyer restaurant Bouchayer.

⇒ Réflexion sur l'accueil de la petite enfance : Halte garderie saturée.

Aide à l'installation d'ascenseurs dans les logements collectifs.

## SCOLAIRE

⇒ Restructuration du Collège Ampère et du Lycée des Eaux-Claires :

- 2 chantiers importants ou l'UDHEC souhaite une démocratie participative" exemplaire.

## CULTUREL

⇒ Avec les restructurations prévoir un Espace Culturel inter-quartier de qualité.

## ENVIRONNEMENT :

⇒ 3ème ligne de Tram sur les Grands Boulevards :

- Aménagement de l'espace ? Stationnement ? Parkings ?
- Beaucoup d'interrogations, très peu de concertation,
- Coulee verte sur ZAC Lusueru.
- Remise en service des BUS électriques sur la ligne 32 et 1.
- Création d'un "Fil vert" reliant les "Chemins buissonniers" du Quartier des Eaux Claires.

BON VENT À NOS PROJETS !

\*\*  
\*



# Livre blanc de l'Union des Habitants Du Quartier Exposition-Bajatière

*Une meilleure reconnaissance de l'existence du quartier  
et l'affirmation forte de son identité*

Nous refusons la dispersion de notre quartier (6500 boîtes aux lettres, environ 15 000 habitants), contraignant les habitants à se rendre dans les quartiers voisins pour les courses (commerces, marché), la culture (lecture...), les activités sociales (foyer restaurant...) et autres services... De plus, la remise à plat de tous les équipements sociaux et culturels fait l'objet d'une étude, commandée par la Ville à la Société Lyonnaise Trajectoires, dans le cadre du Grand Projet de Ville, comprenant les quartiers Abbaye-Jouhaux, Teisseire, une partie de Matherbe et de Bajatière.

Si l'on veut maintenir ou rétablir le lien social, il faut privilégier les petits équipements de proximité, préférables aux grands équipements de prestige, surtout utilisés par l'élite.

## Création d'une Maison de quartier

Pour le maintien d'un centre de vie animé dans le quartier, lieu de passage, de transition, entre le centre-ville et les quartiers Sud, nous avons un projet de création d'une Maison de quartier, afin de remplacer les préfabriqués du square Bajatière, datant des Jeux Olympiques de 1968. En 1987, nous avons fait élaborer une maquette par un étudiant en architecture. Nous envisageons de le remettre à jour.

## L'accueil des personnes âgées

Une structure adéquate est demandée depuis plus de 15 ans pour que les personnes âgées les plus dépendantes restent dans leur quartier. Les logements prévus sur la ZAC Perrot-Moyrand, sans local pour services communs, ne répondront pas aux besoins les plus lourds.

**Handicapés** : assurer la "continuité" des itinéraires de déplacements (cf. notre demande de bateaux sur le trottoir côté Est de Jean-Perrot depuis 1990), et l'accessibilité des lieux publics (cf. le C.R.D.P., avenue général Champon), demande de signalisation sonore pour les non-voyants aux feux tricolores.

## Parc Mistral:

- Restauration de la Tour Perret (classée Monument historique grâce à l'action persévérante de l'UHQEB). Il y a urgence, vu son état.  
- Devenir du bowling, de la patinoire, du stade Charles Berty ?

## L'avenue Jean-Perrot:

Quel sera son devenir ? En 1996, les habitants ont été conviés à une réunion publique pour une présentation de l'état des lieux. D'autres réunions devaient avoir lieu.

**La zone 30** annoncée dans le secteur Ouest (entre Jean-Perrot et M. Berthelot) : nous avons présentée un projet (intéressant, nous a dit la mairie). Date de réalisation ?

**Demandons réduction du bruit sur les grandes voies de circulation du quartier** (Champon/Berthelot/Albert 1er/Clemenceau, Jean-Perrot)

Le 4 avril 2001 Pour le Bureau, la présidente,  
Colombe Césarini



## LIVRE BLANC DE L'UNION DE QUARTIER FOCH-AIGLE - LIBERATION

Vous avez dit : quartier ? plutôt trois parties très différentes : deux autoroutes urbaines qui ne se ressemblent guère, LIBERATION et FOCH, et le petit triangle de l'AIGLE, accolé à la voie ferrée. Et pourtant, les habitants se connaissent, se rencontrent, discutent de leurs problèmes qui sont identiques : en voici un petit aperçu.

-Nous désirons être informés rapidement, dès que le projet d'un aménagement éventuel est évoqué. Nous voulons en parler, en débattre, donner les avis des uns et des autres. Si, bien naturellement, nous ne pouvons décider nous-mêmes, nous aimerions connaître les raisons qui ont fait rejeter nos choix.

-Si la ligne de bus n°1 réaménagée donne plutôt satisfaction aux transports en commun, il n'en est pas de même pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes : le point crucial est le carrefour Rochambeau, où l'anarchie la

plus totale règne entre la circulation et le stationnement. Nous en parlons, nous écrivons, mais comme sœur Anne, nous ne voyons rien venir. Enfin, il nous reste l'espoir de voir arriver le trolley nouveau, peut-être !

-La ligne 5 réaménagée permet un passage plus facile des bus et autres véhicules prioritaires, mais quelle pagaille aux heures de pointe ! Et que dire des boutons poussoirs gadgets que certains s'escriment toujours à actionner ?

-Notre crainte : que va devenir le boulevard si on commence les travaux du tram ? Que va-t-on faire des milliers de voitures qui le sillonnent chaque jour ? Et les camions genre transports lourds de plus en plus nombreux sur cet axe ? La solution est naturellement d'en envoyer une partie dans le problématique tunnel : est-ce bien sérieux ? Un sondage proposé aux habitants des 2 U.Q. riveraines de FOCH a donné le tunnel prioritaire. En tiendra-t-on compte ? Pourquoi ne pas envisager un référendum ?

-Le commerce sur le boulevard FOCH est mourant ! Nous n'aurons bientôt plus que des cuisines et des fenêtres. C'est pourquoi nous sommes très attentifs à l'installation possible de « AUCHAN » au 56-58. Nous verrions bien là un parking de proximité pour les habitants et non un commerce alimentaire de plus, inutile et condamnant à mort ceux qui existent. On pourrait au moins attendre la fin de l'étude du schéma de développement commercial organisée en partenariat entre la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble et la METRO. Cette étude pourrait utilement éclairer les membres de la commission départementale d'équipement commercial quant à la décision d'implantation de « ATAC ».

-Enfin que va-t-on faire du terrain de « BONNE » ? Nous travaillons avec l'UQ  
Championnet et sommes en partait accord avec les fiches de synthèse établies par  
ce groupe de travail. En sera-t-il tenu compte ? Nous l'espérons bien ! L'avenir le  
dira.

En vrac :  
-Où en est-on de la réhabilitation programmée des immeubles d'après guerre sur  
les boulevards : projet abandonné ?  
-Les tags : après la peinture sur les murs autorisés, les artistes continuent leur  
travail sur les immeubles et les voitures ? Pour le nettoyage prendre exemple sur  
la ville de VIENNE.  
-Dans le parc Pompidou, les « sauvages » accompagnés de chiens effraient et  
salissent. Les gardes verts n'y peuvent rien, quand ils sont là !  
-Ne peut-on sanctionner le stationnement interdit ou prolongé sur les trottoirs et  
dans les parkings ?  
-Enfin, les services ne peuvent-ils répondre aux lettres de notre UQ sans qu'il soit  
nécessaire d'en référer au Maire ?...

Union des Habitants du Quartier Malherbe

Malherbe le 2 Mai 2001

L'UHQM a un C.A. de 24 membres dont 6 nouveaux en 2001. A chaque élections, nous avons plus de candidats que de postes disponibles.

Si des projets déjà engagés sont encore à terminer (Zone 30, Avenue Malherbe, double sens Paul Claudel...), le quartier est surtout en attente des décisions concernant les grands projets qui l'encadrent, comme la place Malherbe/Perot/Cocat, l'insertion urbaine du CARGO, la requalification de Marcellin Berthelot. Un travail déjà ancien avec les autres Unions des Quartiers sud permet une approche commune de ces projets, précisée dans un document diffusé auprès des élus, appelé « Réflexions sur un projet urbain pour les quartiers Sud de Grenoble » (Mai 2000). Mais la participation suffisamment à l'amont de la mise en route de ces dossiers, reste une préoccupation permanente, rappelée avec force avant la mise en place de la nouvelle équipe municipale.

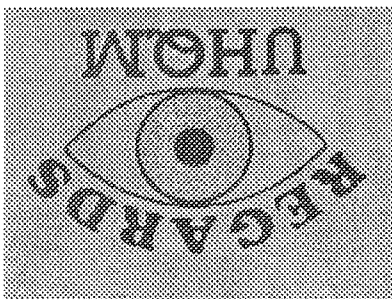
Le point fort de l'animation réside dans la pérennité des commerces de proximités autour d'ATAC ; C'est pourquoi le quartier est très preneur d'une réalisation significative du carrefour Av. Malherbe/ Av. Jean Perot/ Av. Paul Cocat, qui permette en plus de renouer des liens très anciens avec le quartier Teisseire autour du « futur Centre Social, Bureau de Poste et Bibliothèque »

Le quartier Malherbe est situé au centre de la couronne sud de Grenoble ; Il est caractérisé par un urbanisme assez récent, différencié des quartiers limitrophes car les surfaces d'habitat collectif côtoient une zone d'habitat individuel ; Il y a peu de réserves foncières possible et le % de logements sociaux dépasse le 20%. La population semble plutôt vieillissante et il serait bon de disposer des chiffres du dernier recensement pour bien connaître l'évolution du quartier.

Le quartier Malherbe a toujours privilégié la relation avec les différents acteurs sociaux du quartier (ALCM Centre de Loisirs Culture, - Ecoles et Association Parents d'élèves, - Foyer Ninon Vallin, - Commerçants, - Centre Océanographique, - Centre Social ...) ce qui permet des actions de type C.E.L.(Contrat éducatif local), - Cellule de Veille, - Fête de quartier, animation et publication d'un journal. Mais il lui manque un lieu de visibilité auprès des habitants.

UNION des HABITANTS du QUARTIER MALHERBE

LIVRE BLANC





**Livre blanc de l'Union de Quartier**  
**Mutualité-Préfecture**  
*Pour aujourd'hui et pour demain.*

**1) Domiciles regroupés à services partagés:**  
Maintien de la douzaine d'appartements bénéficiant de services du type «Domiciles à Services Partagés » permettant le maintien à domicile dans son quartier des personnes âgées demandant de tels services.

**2) Projet « Enfance au Bastion»**

Un projet est étudié par la MJC et l'UQ d'un équipement pour enfants dans le local à réaménager dans le bastion. Il s'agit de pouvoir accueillir des «classe de villes» en lien avec l'association « Citoyen en herbe» et aussi un centre de travail manuel pour les enfants en partenariat avec l'atelier bois de la MJC hébergé dans le même bastion. Par exemple, réalisation de maquettes de bâtiments hébergeant des institutions, de xylophones en lien avec l'activité musicale de la MJC, ou de divers objets en bois destinés à leur usage ou aux familles des enfants. Ce centre de travail manuel ouvert à tous les enfants de Grenoble serait ainsi situé dans un remarquable cadre naturel privilégié tout près du Centre - Ville.

**3) Equipements sportifs dans le quartier.**

Nous demandons que soient prévus des équipements sportifs dans le quartier (dont une piscine) lors du transfert des locaux de la Caserne de l'Alma. Si, malgré nos réticences, le Stade de Football de l'agglomération grenobloise était construit sur les lieux de l'ancien stade Charles Bert, nous demandons pour les jeunes du quartier, la mise à disposition de salles de sport dans ce nouveau stade.

**4) Aide à l'installation d'une « Superette »**

Depuis la disparition de « Timmy » le quartier ne dispose plus de magasin de proximité, ce qui est préjudiciable pour tous les habitants, particulièrement pour les personnes âgées et pour les personnes travaillant dans le quartier.

**5) Réalisation des aménagements au niveau de « l'Étoile d'Adrienne »**

Nous souhaitons cette réalisation après l'étude en cours à la Mairie.

**6) Eclairage de la Place de Verdun.**

Poursuite de l'éclairage des façades des immeubles de cette place ainsi que de la partie centrale et chez nos Voisins, l'éclairage du clocher de la collégiale Saint-André.

**7) Aménagement d'un local pour l'Union de Quartier**

Par exemple dans l'ancienne salle de garde du bastion (rue Malakoff), élément symbolique du Grenoble ancien (ce local pourrait aussi accueillir le siège de l'UAHQVA).

**8) Concertation sur le passage de la ligne C du tramway** (partie du parc Mistral en prolongement de la rue Joseph Chanrion).

**9) Plan du quartier sur les abris (suggestion valable pour l'ensemble de la Ville).**

**10) Aménagement du stationnement dans le quartier :**

- mise en zone verte et violette des rues du quartier
- parking en silo en face des trois tours, entre autres, leurs habitants (près de l'hôtel de police)
- parking souterrain le long du Bd Jean Pain (Est) avec engazonnement de la surface dans la suite de l'entrée verte Est de Grenoble.

**11) Réalisation d'une copie du plan - relief représentant la Ville au XIX<sup>ème</sup> siècle, actuellement au Musée des Invalides qui ne veut pas partir de l'original. Il s'agit d'un outil pédagogique d'une grande richesse pour tous ceux qui veulent comprendre la Ville.**

*L'ordre de présentation ne correspond pas à l'ordre de priorité. Propositions entérinées lors des CA des 27 février et 27 mars 2001.*

## LIVRE BLANC DE L'UNION DE QUARTIER NOTRE DAME

Dans un espace relativement restreint se trouvent des valeurs patrimoniales les plus importantes de la Ville de Grenoble. Elles sont modernes comme le Musée de Peinture et très anciennes comme la Cathédrale Notre Dame, le Musée de l'Ancien Evêché, la Collégiale Saint André, Sainte Marie d'en bas, l'immeuble du 22, rue Barnave qui date du XIII<sup>ème</sup> Siècle et le Palais de Justice.

Cet ensemble prestigieux est enchâssé dans un contexte urbain qui laisse beaucoup à désirer et en particulier des rues aux revêtements vétustes avec des trottoirs inconfortables et même parfois inexistantes. Sans vouloir être exhaustif on peut retenir les rues Chenoise, Renaudon, Lafayette, la Paix, Auguste Gaché et surtout la place Saint André. Le quartier Notre Dame attire beaucoup de visiteurs et de touristes qui hésitent à s'aventurer dans ces rues et places, souvent sales, où ils ressentent une gêne certaine.

Il serait souhaitable que dans ces six années à venir un effort important soit fait pour remettre en état les espaces qui entourent nos richesses patrimoniales.

Le programme de ravalement d'une quarantaine d'édifices compris entre la place Notre Dame et la place Sainte Claire, les réhabilitations de plusieurs immeubles dans les rues Chenoise, Renaudon, Servan et les aménagements prévus sur la place Notre Dame contribueront à une amélioration certaine du cadre et de la qualité de vie pour les habitants et les visiteurs dans le quartier Notre Dame.

Restent toutefois certains points noirs situés dans les rues Très Cloître, Alma et place Edmond Arnaud - Le plus important est sans aucun doute, le Théâtre de Sainte Marie d'en bas qui requiert une réhabilitation très importante et certainement coûteuse. Elle est indispensable, car elle apportera une nette amélioration à la qualité de vie sociale et culturelle dans l'espace que l'on a coutume de nommer Très-Cloître - Alma, et de plus elle équilibrera les activités du Théâtre municipal de la Rue Berlioz.

Le programme de l'ensemble des besoins de réhabilitation dans le quartier Notre Dame devrait être établi d'un commun accord entre l'Union de Quartier et les responsables de la Municipalité (élus et techniciens). Il sera basé sur le relevé précis des différents problèmes existants dans le quartier qui est en cours d'exécution par les membres du conseil d'Administration de l'Union de Quartier Notre Dame. Ce relevé sera bien entendu communiqué à la nouvelle équipe de la Municipalité.

Les réhabilitations ou simplement les remises en état et en beauté, qui continuent à un rythme soutenu, signifient une amélioration des conditions de vie de ceux qui habitent déjà la et une promesse de repeuplement dans un quartier où les charmes de l'ancien cachaient trop souvent des taudis ou des appartements vides dans l'attente d'on ne savait quoi.

Malheureusement, la perspective de voir arriver de nouvelles familles, des étudiants et des personnes âgées est contredite par l'évolution négative des conditions de déplacement (les voitures envahissent rues piétonnes et trottoirs créant une impression de menace constante sur celui qui va à pied) et des conditions de repos (les "boîtes" prolifèrent, la plupart continuent à faire trop de bruit jusqu'au milieu de la nuit et à ne pas savoir convaincre leurs clients de se comporter paisiblement une fois sortis dans la rue).

Par conséquent, l'Union de Quartier vit un équilibre instable : si les lois sur l'automobile et les commerces dans la ville, sur l'hygiène et sur le bruit étaient respectées, nous aurions le quartier le plus charmant et socialement divers de tout Grenoble, mais si les lois sont impunément transgressées, nous aurons de plus en plus la fuite des commerces ordinaires et des habitants ordinaires, et le triomphe d'une zone jungle la nuit et morte le jour.



# LIVRE BLANC DE L'UNION DE QUARTIER RONDEAU-LIBERATION

## 1. BRUIT

Le document signé par M. le Maire le 28.03.2000 qui précise et complète les arrêtés municipaux antérieurs n'est pas appliqué avec la rigueur souhaitée.

Le bruit concerne notamment:

- revêtement de chaussée bruyant; il faut généraliser, pour les voies urbaines à fort trafic, un revêtement de chaussée silencieux.
- la vitesse exagérée des véhicules, le jour comme la nuit, est source de bruit; c'est le cas notamment des motocycles parfois démunis de pots d'échappements.
- l'action de la police est très insuffisante pour sanctionner ces abus.

### - La ligne S.N.C.F., de la Gare vers le sud

- Il faut amener la S.N.C.F. à adopter une solution rails soudés par tronçons de grandes longueurs partout où les voies traversent des quartiers habités et pourqu'on pas obtenir la réalisation d'écrans anti-bruits tels que ceux qui sont réalisés le long des autoroutes.

### - Le stade Lesdiguière

- SONO trop bruyante lors des matchs. La population locale n'est pas seulement gênée par le stationnement désordonné des véhicules mais aussi par le bruit.

## 2. CIRCULATION

### - Parc-relais

L'utilisation de la ligne de bus n° 1 serait améliorée par l'existence d'un parc-relais gardé dans la zone du RONDEAU pour drainer le trafic local (Echirrolles, Seyssins etc... ) et celui généré par la rocade SUD et IA 480.

Il serait souhaitable que ce parc-relais puisse être utilisé pour le stockage des véhicules lors des matchs au stade Lesdiguières.

### - Relais-Bus

Il serait intéressant de mettre à profit la cessation d'activité de la station service à l'angle sud-ouest du carrefour Reynier-Libération pour une meilleure conjugaison des arrêts de bus n° 1, 32 et 33.(S.M.T.C. ?).

### - Remodelage de la rue Albert Reynier

Le remodelage de cette rue qui borde le parc Bachelard et le stade Lesdiguières

devrait permettre de la rendre plus humaine et de procurer des places de stationnements au voisinage immédiat de ces deux centres de loisirs.

- Mise en zone trente de la zone des lycées et écoles.  
Lycée hôtelier, lycée Louise Michel, lycée technique Vaucanson, école et collège Notre dame de Sion, école maternelle et primaire St Pierre du Rondeau ... en tout environ 4400 élèves.

### 3. STATIONNEMENT

- Obtenir des lycées et collèges qu'une partie de leurs terrains respectifs soit vouée au stationnement des véhicules qui les concernent.
- Sanctionner les stationnements anarchiques sur les trottoirs et lieux interdits.

### 4. REEQUILIBRAGE DE L'HABITAT SOCIAL

Le pourcentage de logements sociaux dans le quartier RONDEAU-LIBERATION est sensiblement supérieur à la moyenne de la ville. Il n'est pas souhaitable de dépasser un seuil critique au-delà duquel les problèmes s'auto-amplifient.

### 5. PROPRETE

Il faut verbaliser les propriétaires de chiens qui polluent les trottoirs. Le « détagage » des graffiti et la réparation du mobilier urbain systématiques par une brigade spécialisée aussitôt que ceux-ci sont constatés aurait un effet dissuasif certain.

### 6. EQUIPEMENTS DE QUARTIER

Le quartier Rondeau-Libération est singulièrement dépourvu d'équipements collectifs et fonctionnels.  
La Municipalité devrait appliquer une politique de rééquilibrage au profit des quartiers dépourvus :  
Ici ... pas de bureau de Poste,  
pas de salle polyvalente, lieu de rencontre des habitants,  
pas de Bibliothèque....

# LIVRE BLANC DE L'UNION DE QUARTIER TEISSIERE

\*\*  
\*

Notre cité "village" est bien située. Tout en ayant un accès rendu très facile par les transports en commun, nous nous sentons en dehors de la ville un peu comme à la campagne puisque l'on jouxte Saint Martin d'Hères et que l'on a l'impression d'être aux pieds de la chaîne de Belledonne.

Pourquoi "village" ? parceque, à Teissiere il y a presque tout ce qu'il faut : M.E., MJC, Codase, Centre Social, Poste, Ecoles, Docteurs, Dentiste, Pharmacie et autres magasins.

Ce que l'on demande depuis pas mal d'années, c'est une mini-maison d'associations, mais pas en vitrine.

Aussi important si ce n'est plus, c'est notre grand espoir à nous, habitants, un ensemble médical docteur, pharmacien, dentiste, kiné, voire une permanence de laboratoire, le tout réunit sur la nouvelle barre qui va être construite, donc très en vue.

A l'heure actuelle, il y a encore environ 1150 logements, puisque on a été obligé d'en démolir certains.

Les habitants apprécieraient une permanence de l'annexe de la mairie pour les personnes qui se déplacent de plus en plus difficilement - Teissiere vieillit !!!

On se fait beaucoup de souci pour nos écoles, que va être leur devenir ? Il est vrai qu'en démolissant, il y a moins d'enfants, c'est sûr, mais il y en a encore heureusement - et beaucoup sont en difficulté, donc besoin de plus d'attention - N'oublions pas que nous accueillons les familles réfugiées.

On aimerait que l'on essaie de bien penser tout ce qui est béton car depuis les grands travaux qui sont faits sur notre quartier on voit de plus en plus de murs érigés à tous les coins de rue.

\*\*  
\*



# Union de Quartier Villeneuve I

97, galerie de l'Arlequin - Boîte n° 13 - 38100 Grenoble - Tél/Fax : 0476090952  
<http://uq.villeneuve1.free.fr> \* [uq.villeneuve1@free.fr](mailto:uq.villeneuve1@free.fr)

## Livre blanc pour l'AG du CLUQ - 17 mai 2001

1 - Relations avec la Ville

Sur le secteur 6, la mise en place des commissions démocratique participative etc... n'a pas apporté d'amélioration quant à la participation des habitants, tout au plus certains y ont-ils trouvé un peu d'information. Il y a nécessité d'une part que les habitants soient consultés sur les projets le plus en amont possible (établissement d'une programmation) et d'autre part de formaliser le fonctionnement et les relations entre l'Union de Quartier. Il faudrait élaborer une charte de la concertation, c'est-à-dire ce que la concertation implique comme engagements de la part des UC et de la Ville. On voit sur des points précis que la concertation ne fonctionne pas ou mal. Exemples :

Travaux en cours ou prévus

fonctionnement

suiti des travaux ou projets

- restructuration du quartier  
- qui intervient, sur quoi ?  
- les ordres de mission ?  
- planification de la galerie)

. planification prévus et suivis  
rythme des rencontres, réunions  
avec planning prévu (rythme ?  
rythme, participants, organisation ?  
Au sein de la commission sécurité, les policiers municipaux s'expriment.  
Quel sera leur lieu d'intervention ?  
Malgré des essais de réunions régulières concernant les "petits travaux",  
impossibilité de mettre en place ces rencontres. Obligation de décider de réunions  
régulières (mensuelles) prévues et donc intégrées dans les agendas des bénévoles et  
des techniciens.

- Commission sécurité

- Relations avec les services

a - Exemple d'un contrat non suivi : Nettoyage des murs de la galerie.  
b - Correspondants de nuit, en avril, nous n'avons toujours pas de budget pour l'année 2001  
c - Contrat pour les broyeurs à ordures : nous ne connaissons pas le contrat qui lie à la ville à une société privée.  
Impossibilité de suivre l'application dudit contrat. Certains broyeurs fonctionnent mal (odeurs même par temps froid au  
10 et au 70) depuis plus d'une année.

- D.S.U.

1. Dans un quartier en D.S.U., nous ne comprenons pas que les responsables DSU ne disposent pas d'un local sur le quartier avec des permanences fixes. Il est très difficile de les rencontrer. Il y a nécessité de décentraliser. Les responsables DSU de quartier devraient être présents sur les quartiers.  
2. Notre quartier est en contrat de ville. Il y a de multiples intervenants, nous avons besoin de connaître précisément ce qui relève du droit commun et du DSU, ... Une simplification s'impose.

- Logement social : Concernant le logement social sur la ville par quartiers et dans la métro, nous ne disposons pas de données statistiques. Pour notre quartier, nous n'avons pu obtenir de données chiffrées et rapports sur les attributions depuis 1998. Ces informations sont importantes pour nous permettre d'étayer notre réflexion.

- Animation : Besoin impératif d'une politique d'animation en dehors des heures scolaires, adaptée aux besoins et moyens des familles, présente dans la rue, les soirées et les week-ends (amateurs de rue)

- Grand place et les commerces de proximité :

La restructuration du centre commercial Grand-Place semble privilégier uniquement les grandes enseignes, au détriment des services et des petites structures comme le salon de coiffure qui ne pourrait se maintenir compte tenu du loyer demandé. Nous apprenons que la SNCF risque de fermer son bureau. En tant qu'habitants riverains, nous sommes très inquiets de cette orientation qui nous priverait de services de proximité.  
En ce qui concerne les commerces de notre quartier, nous rappelons qu'il y a nécessité d'une réflexion de fond sur les commerces existants ou à implanter ainsi que sur le marché. La demande de l'implantation d'un lieu de restauration rapide est toujours d'actualité.





